

européenne, du Japon et des États-Unis. Ajoutons qu'il faut davantage d'imagination, de savoir-faire et de sang-froid pour bien gérer nos relations économiques avec les États-Unis que pour en faire autant avec n'importe quel autre de nos partenaires. Ces institutions et ces relations représentent collectivement la « ligue majeure » de la politique en matière de commerce et d'investissement dans le monde, où la qualité du « jeu » canadien doit être et est indéniablement de premier ordre (par ex., c'est le Canada qui a lancé en 1990 l'idée de créer une OMC dotée d'un mécanisme supranational de règlement des différends).

D'autre part, l'existence de cette « ligue majeure », malgré son rôle central, ne suffit plus. Parallèlement à l'émergence de nouveaux acteurs nationaux, depuis le milieu des années 1980, le dynamisme du processus d'adoption des règles internationales en matière de commerce et d'investissement est issu tout autant des efforts régionaux de réforme vers l'OMC, l'OCDE et la Quadrilatérale, que du mouvement inverse. Dans les Amériques, on voit apparaître des possibilités d'échanges et d'investissements qualifiées de chimères il y dix ans à peine. Fait tout aussi important à signaler, différents pays d'Amérique latine souhaitent l'adoption de nouvelles règles du jeu claires, équilibrées et applicables, un objectif qui coïncide souvent avec ceux du Canada et dont la poursuite contribuera à faciliter et à garantir notre accès aux autres marchés quadrilatéraux. À cet égard, la gestion de nos relations économiques avec les États-Unis, par exemple, n'est plus uniquement une question d'intenses efforts bilatéraux étayés par un travail multilatéral acharné au sein de l'OMC à Genève. On peut maintenant dire sans crainte de se tromper que nous assistons à la naissance d'un vaste marché hémisphérique qui, il y dix ans à peine, constituait un sujet de frustration pour les exportateurs et ne comptait pas dans la gestion de nos relations avec les États-Unis.

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons : a) de voir comment ont évolué les politiques en matière de commerce international ces dernières années; b) de décrire la vitalité constante des initiatives régionales; c) de parler des voies que pourrait emprunter le Canada au moment d'élaborer sa nouvelle politique commerciale hémisphérique; et d) d'analyser différentes façons de libéraliser les échanges et l'investissement dans les Amériques.